

## DEMANDE DE FOURNITURE GARANTIE DE GAZ ET/OU ELECTRICITÉ PAR UN CPAS pour 12 mois

- l'alimentation du ménage fait défaut  
 le ménage a des dettes auprès d'au moins 2 fournisseurs

**CONTACT** : Sibelga - Service Clients protégés Tél : 02 549 42 42 – Mail : Facturation@sibelga.be

Formulaire relatif à l'application de l'article 25septies, §1<sup>er</sup> bis (électricité) et 20quinquies, §1<sup>er</sup> bis (gaz) de l'ordonnance du 19 juillet 2001 relative à l'organisation du marché de l'électricité et du gaz en Région de Bruxelles-Capitale.

CPAS DE .....

Personne de contact : M./Mme : .....  
 Tél : .....  
 E-mail : .....

### INFORMATIONS RELATIVES AU CLIENT :

Nom : ..... Prénom : .....

N° registre national (si disponible) : ..... N° de téléphone : ..... / .....

E-mail : .....

### Adresse du lieu de fourniture :


Rue ..... N° ..... Étage : ..... Boîte : .....  
 Code postal ..... Commune .....

### Adresse d'expédition facture (si différente de l'adresse du lieu de fourniture)

Rue ..... N° ..... Étage : ..... Boîte : .....  
 Code postal ..... Commune .....

À quel moment souhaitez-vous que vos factures forfaitaires mensuelles soient émises? → cochez la date qui vous convient :

- Le 04 du mois       Le 12 du mois       Le 20 du mois       Le 28 du mois

 les factures sont payables dans les 15 jours suivant la date d'émission

Suite à l'enquête sociale effectuée, le CPAS de ..... demande la fourniture garantie pour\* :

\* cochez une ou plusieurs cases

- La fourniture d'électricité → N° d'EAN à compléter : 5414489 .....  
 Index/n° du compteur d'électricité : ..... date du relevé : .....  
 La fourniture de gaz → N° d'EAN à compléter : 5414489 .....  
 Index/n° du compteur de gaz : ..... date du relevé : .....

Date et signature :